Publié le 5 novembre 2009

Multi-énergies : Grenoble choisit la diversité

La Compagnie de chauffage de l'agglomération grenobloise a choisi la diversité pour s'assurer une indépendance énergétique. Ici, le bois complète les déchets ménagers, le charbon, le gaz, les farines animales et le fioul comme source d'énergie des six centrales nécessaires au chauffage des logements de Grenoble et de son agglomération. Mais, la filière bois se structure et monte peu à peu en puissance pour s'affranchir des énergies fossiles, plus coûteuses et polluantes.

« Lorsque la Compagnie de chauffage de l'agglomération grenobloise est née dans les années 60, Grenoble s'inquiétait déjà de la pollution provoquée par la prolifération de petites cheminées », raconte Yves Delaby, directeur général de la Sem. L'idée fut de centraliser les sources de pollution pour mieux les contrôler, d'où la naissance du chauffage urbain et le choix de ressources locales ». Si l'utilisation du charbon de la Mure, à 40 kilomètres au Sud de Grenoble, a été considérée comme une option naturelle, la Compagnie a rapidement mis en place une politique « multi-énergies » avec une recherche permanente de qualité. Aujourd'hui l'ensemble des activités et des sites de la Compagnie sont certifiés Iso 9001. Les centrales de la Poterne, Villeneuve et Athanor ont également obtenu la certification Iso 14001 (Environnement).

Pour chauffer aujourd'hui l'eau qui alimente les 146 kms de réseau sous-terrain nécessaires à l'approvisionnement des logements de Grenoble et de son agglomération, six centrales sont nécessaires. Chacune utilise des combustibles différents : déchets ménagers, charbon, gaz, fioul, farines animales et bois, essentiellement de récupération. « Un panel d'énergies diversifiées permet de se reporter sur d'autres énergies si l'une vient à manquer. C'est la garantie d'une indépendance énergétique complète », commente Yves Delaby.

Aujourd'hui les mines de La Mûre ont fermé, le charbon vient par bateaux d'Afrique du Sud ou de Colombie. Pour résoudre l'équation coût-énergie non fossile, la Compagnie a augmenté la part du bois dans la production. « Notre proportion d'énergie produite par la biomasse est passée de 7 % à 15 % en trois ans. Les investissements nécessaires sur l'un des sites, celui de Villeneuve, ont permis ainsi de réduire la production de CO2 de 30 000 tonnes par an ». Cette proportion est appelée à grandir encore. De nouveaux travaux d'investissements sont prévus à l'horizon 2012 afin notamment de se doter d'une capacité de traitement du bois de 20 000 tonnes supplémentaires.

« Ce que l'on appelle la filière bois, en amont de notre activité, n'est pas encore très structurée. En s'adressant à des fournisseurs locaux émergeants, notre démarche favorise une stratégie gagnant-gagnant. Elle leur permet de devenir plus professionnels, de fournir au final un service de qualité à la Compagnie et donc aux usagers », précise le directeur de la Sem. « L'utilisation de bois local est également importante dans le bilan carbone ».